

## INTER-LIGUES en SALLE 19/02/2017

La ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme organise  
le match inter-ligues moins de 20 ans  
à la halle Stéphane Diagana (Lyon - La Duchère)  
**Dimanche 19 février 2017**

### MODALITES DE SELECTION AuRA

2 équipes seront engagées, soit 4 athlètes par épreuves et par sexe. Dans la mesure du possible, 2 cadet(te)s et 2 Juniors seront sélectionnés.

#### **Epreuves de marche :**

Lors du Championnat Régional en salle organisé le 22 janvier 2017 à Aubière, les champions régionaux Cadets et Juniors seront automatiquement sélectionnés.

#### **Autres épreuves:**

Lors du Championnat Régional en salle organisé les 28 et 29 janvier 2017 à la Halle Stéphane DIAGANA,  
Les champions régionaux Cadets (F et H) seront automatiquement sélectionnés  
Les champions régionaux Juniors (F et H) seront automatiquement sélectionnés.

Le complément de sélection se fera au bilan arrêté au 29 janvier 2017. La sélection définitive sera publiée sur le site de la ligue le 10 février 2017.

Personne à contacter pour tout complément d'information :

Alain BONARDI

CTS athlétisme AURA

[alain-bonardi@wanadoo.fr](mailto:alain-bonardi@wanadoo.fr)

06.76.06.66.93

#### Partenaires Officiels



#### Ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme

Le Transalpin, 31 avenue d'Italie 38300 BOURGOIN JALLIEU – Tél 04 37 03 28 95 – Fax 04 74 43 80 34

E-mail : [athle.rhone.alpes@wanadoo.fr](mailto:athle.rhone.alpes@wanadoo.fr) – [www.portail-lara.fr](http://www.portail-lara.fr)

Association Loi 1901, Agrément FFA Athlétisme 110 750 33 21, SIRET 445 367 220 00032

## INTER-LIGUES en SALLE 19/02/2017

# Règlement

Les équipes sont composées (au maximum) de 2 athlètes par épreuves et par sexe de moins de 20 ans (nés entre 1998 et 2001).

Dans chaque épreuve et pour chaque sexe, la meilleure performance est retenue pour le décompte des points.

Les épreuves au programme sont :

Courses : 60m \_ 200m \_ 400m \_ 800m \_ 60m haies \_ 3000m marche (F) et 5000m marche (M) \_ 4\*200m

Concours : Hauteur \_ Longueur \_ Triple saut \_ Perche \_ Poids

Les athlètes cadets (nés en 2000 et 2001) concourent avec leur hauteur de haies respectives et leur engin pour le poids :

Cadet : Haies à 0,91 / poids : 5kg

Cadette : Haies à 0,76 / poids 3kg

NB : Sur ces épreuves haies et poids, un classement par sexe prenant en compte les cadets et juniors et reconstitués sur la bases des performances réalisées.

Les athlètes sont autorisés à participer à 2 épreuves individuelles (+relais).

Sur chaque épreuve, un classement scratch sera établi sur la base des performances réalisées.

Chaque athlète marquera un nombre de points correspondant à sa place dans ce classement (Le détail des points vous sera communiqué ultérieurement, une fois l'ensemble des équipes engagées).

**L'équipe ayant le plus de points remportera cette compétition.**

**3 classements, Féminin, Masculin et Mixte seront établis.**

Engagements Hors Match : limités à 4 au maximum par équipe. Aucun engagement sur les concours.  
1 engagement maximum par course.

Personne à contacter pour tout complément d'information :

Alain BONARDI

CTS athlétisme AURA

[alain-bonardi@wanadoo.fr](mailto:alain-bonardi@wanadoo.fr)

06.76.06.66.93